

RAPPORT ANNUEL 2022



SOMMAIRE

	ÉDITORIAL	3
1	<i>Bilan</i> FINANCIER	4
2	<i>Institutionnel</i> ET ADHÉRENTS	7
3	<i>Tri, collecte</i> ET RECYCLAGE	10
4	<i>Actions de prévention</i> ET DE SENSIBILISATION AU TRI	15
	À PROPOS DE VALORLUX	18





➤ **Claude Turping**
Directeur



➤ **Max Weber**
Président

En 2022, le vote du paquet de lois dit « Offall- a Ressourcëpak » a entamé une phase de transition significative pour Valorlux, puisque certaines de ces lois nous concernent et ont un impact direct sur les obligations de nos membres. Dans cette phase critique, nous nous considérons comme le moteur du changement pour le compte de nos membres.

Les prochains défis qui se posent à nous sont multiples et complexes.

Nous travaillons sur l'élaboration d'un système de reprise pour les emballages non-ménagers avec les représentants du secteur de l'industrie ainsi qu'avec l'Administration de l'environnement.

Un autre volet qui aura un impact tout aussi important sur les activités de nos membres dans les prochaines années est la réutilisation.

En effet, elle sera obligatoire à partir de 2025 pour tous les types de récipients et tous les services de restauration, y compris la livraison à domicile et la vente de plats à emporter.

L'augmentation des taux de recyclage à atteindre, ainsi que le déplacement du point de mesure de la matière recyclée pour prendre en compte uniquement la matière qui est passée par le tri, font également partie de nos enjeux majeurs. Toutes les pistes d'amélioration devront être analysées afin de continuer à atteindre les taux de recyclage requis.

Ensemble avec nos membres, nous voulons anticiper les défis qui nous attendent et les guider pour continuer à assurer leur conformité avec les dispositions légales.

Bilan
FINANCIER



➤ *Bilan au 31 décembre 2022*
exprimé en EUR

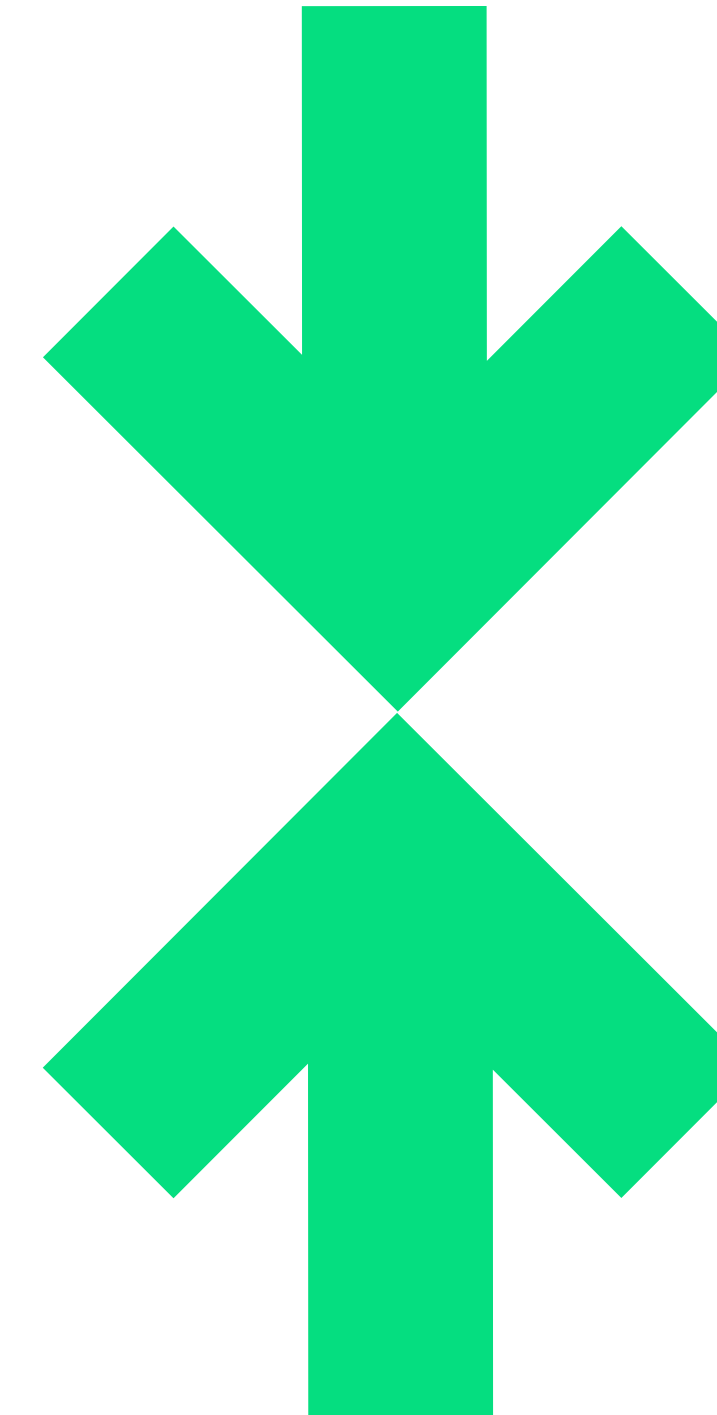
ACTIF	2022	2021
ACTIFS IMMOBILISÉS	2 135 613,34	2 032 276,89
Immobilisations incorporelles	273 191,46	117 717,00
Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires	122 737,96	309,00
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	150 453,50	117 408,00
Immobilisations corporelles	1 862 421,88	1 914 559,89
Terrains et constructions	1 847 428,61	1 877 717,69
Autres installations, outillage et mobilier	14 993,27	36 842,20
ACTIFS CIRCULANTS	9 147 297,22	7 024 974,22
Stock	161 540,40	153 840,50
Produits finis et marchandises	161 540,40	153 840,50
Créances	2 025 507,46	2 130 914,35
Créances résultant de ventes et prestations de services	903 325,01	1 361 595,57
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>	903 325,01	1 361 595,57
Autres créances	1 122 182,45	769 318,78
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>	1 122 182,45	769 318,78
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	6 960 249,36	4 740 219,37
TOTAL DU BILAN (ACTIF)	11 282 910,56	9 057 251,11

➤ *Bilan au 31 décembre 2022*
exprimé en EUR

PASSIF	2022	2021
CAPITAUX PROPRES	1 996 948,49	1 812 068,90
Capital souscrit	473 857,45	473 857,45
Réserves	137 725,83	137 725,83
Réserves légale	22 952,98	22 952,98
Autres réserves	114 772,85	114 772,85
<i>autres réserves non disponibles</i>	114 772,85	114 772,85
Résultats reporté	1 200 485,62	1 128 821,44
Résultat de l'exercice	184 879,59	71 664,18
PROVISIONS	72 000,00	50 000,00
Autres provisions	72 000,00	50 000,00
DETTES	8 614 071,82	6 544 919,92
Dettes sur achats et prestations de services	8 602 497,71	6 436 288,68
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	8 602 497,71	6 436 288,68
Autres dettes	11 574,11	108 631,24
Dettes fiscales	0,00	86 350,00
Dettes au titre de la sécurité sociale	11 377,21	22 058,96
Autres dettes	196,90	222,28
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>	196,90	222,28
COMPTES DE RÉGULARISATION	599 890,25	650 262,29
TOTAL PASSIF	11 282 910,56	9 057 251,11

➤ *Bilan au 31 décembre 2022*
exprimé en EUR

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	2022	2021
Chiffre d'affaires net	12 829 034,81	12 708 377,43
Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication	7 699,90	-44 716,70
Autres produits d'exploitation	101 797,85	56 875,90
Matières premières et consommables et autres charges externes	-11 797 156,50	-11 697 387,49
Autres charges externes	-11 797 156,50	-11 697 387,49
Frais de personnel	-817 114,23	-781 390,18
Salaires et traitements	-678 587,66	-643 705,50
Charges sociales	-76 832,41	-74 351,59
Autres frais de personnel	-61 694,16	-63 333,09
Corrections de valeur	-88 967,13	-131 474,29
Sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	-88 967,13	-131 474,29
Autres charges d'exploitation	-23 454,90	-2,54
Autres intérêts et autres produits financiers	2 836,89	2 382,05
Autres intérêts et autres produits financiers	2 836,89	2 382,05
Impôts sur le résultat	-32 297,10	-33 150,00
Résultat après impôts sur le résultat	182 379,59	79 514,18
Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	2 500,00	-7 850,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	184 879,59	71 664,18



Institutionnel
ET ADHÉRENTS



STRUCTURE DE TRAVAIL

↳ Conseil d'administration

Président

Monsieur Max WEBER

Secteur alimentaire

Monsieur Lucien BERTEMES

Monsieur Philippe DIERCXSENS (jusqu'en octobre)

Monsieur Roger GLODEN

Monsieur Jean MULLER

Monsieur Gilles GERARD

Monsieur Charles LEMMER (depuis octobre)

Secteur non alimentaire

Madame Françoise SIMON (depuis octobre)

Madame Françoise VAN TIGGELEN

Organisations professionnelles

Monsieur Marc WAGENER

Monsieur Claude BIZJAK

Monsieur Max WEBER

Distributeurs

Madame Cathy LEESCH

Monsieur Hervé KRIEGER

Filières

Madame Nathalie WALTER

Monsieur Jean-Paul LENOIR

↳ Administration

Monsieur Claude TURPING

Monsieur Sébastien BOITEUX

Madame Corinne BREMER

Madame Corina DARI (depuis décembre)

Madame Charlotte DIMMER (depuis mars)

Madame Karin GROHS

Monsieur Alain HEYNEN

Monsieur Kévin SAYRIGNAC

Monsieur Norman VOTH (jusqu'en février)

Madame Anne WALDBILLIG (depuis avril)

ADHÉRENTS

↳ Chiffres clés

▷ **1 300**
adhérents¹

▷ **13 528**
tonnes d'emballages
commerciaux² déclarés

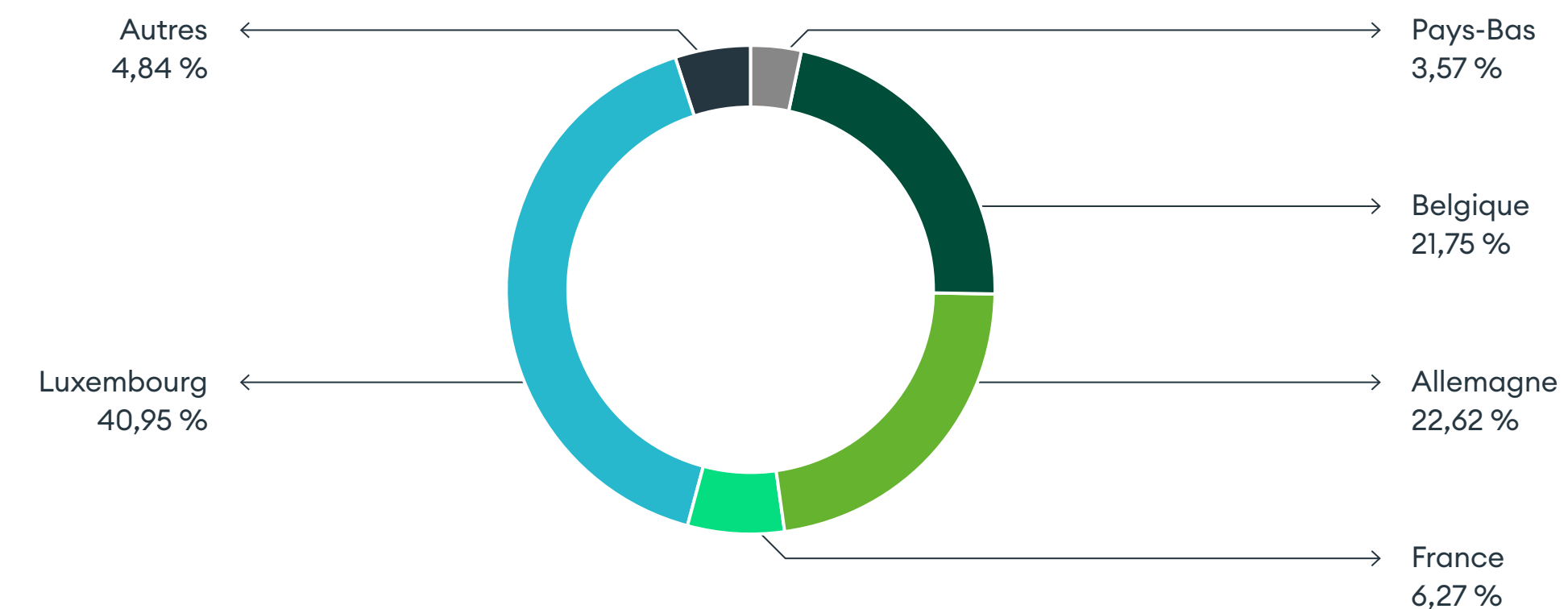
▷ **69 411**
tonnes d'emballages
ménagers déclarés

▷ **7,19**
millions d'euros
de contributions

¹ Liste disponible sur www.valorlux.lu

² Emballages commerciaux: emballages de groupage et de transport qui accompagnent les produits de magasins distributeurs destinés aux ménages

↳ Répartition géographique des adhérents



➤ Répartition des contributions

Le tableau ci-contre montre que 2,54 % des adhérents contribuent à hauteur de 71,76 % du total des contributions. 70,32 % des adhérents, dont la contribution annuelle est inférieure à 1 000 euros, contribuent à 1,49 % des recettes.

10 % des membres déclarent 90 % du poids total des déchets d'emballages déclarés.

	ADHÉRENTS	CONTRIBUTIONS
≤ 50 €	39,05 %	0,23 %
> 50 € et < 125 €	8,49 %	0,08 %
≥ 125 € et < 1 000 €	22,78 %	1,18 %
≥ 1 000 € et < 5 000 €	15,16 %	4,33 %
≥ 5 000 € et < 50 000 €	11,98 %	22,42 %
≥ 50 000 €	2,54 %	71,76 %

➤ Tarifs Point Vert

Les tarifs du Point Vert sont calculés en fonction des coûts de collecte et de tri, et des recettes liées à la vente des matériaux d'emballages collectés.

Ces tarifs sont communiqués chaque année aux adhérents et peuvent également être consultés sur notre site internet www.valorlux.lu.



Évolution des tarifs Point Vert en euro/kilogramme HTVA

MATÉRIAUX D'EMBALLAGES	2022	2023
Emballages primaires		
Réutilisable	/	0,0000
Verre	0,0230	0,0161
Papier-carton (>85%)	0,0457	0,0444
Cartons à boisson	0,3690	0,3269
Acier (≥ 50%)	0,0162	0,0107
Aluminium (≥ 50% et ≥ 50µ)	0,0526	0,0286
PET - Bouteilles et flacons - transparent - incolore ou légèrement bleu	0,2515	0,1226
PET - Bouteilles et flacons - transparent - bleu foncé ou vert	0,4424	0,3593
PET - Bouteilles et flacons - transparent - autres couleurs	0,5862	0,3821
PET - Bouteilles et flacons - opaque	0,5862	0,3853
HDPE - Bouteilles, flacons et autres emballages rigides	0,2750	0,1538
PE - Films	0,4495	0,4292
PP - Bouteilles, flacons et autres emballages rigides	0,3441	0,2713
PS - Emballages rigides, sauf EPS	0,4469	0,4601
Autres valorisables	0,9406	0,9628
EPS	/	0,2123
Liège	/	0,1701
Autres non valorisables	1,0421	1,1624
Emballages secondaires et tertiaires (commerciaux)		
Commerciaux Papier/Carton	0,0145	0,0145
Commerciaux Autres	0,0395	0,0395
Commerciaux Bois	0,0145	0,0145

Tri, collecte
ET RECYCLAGE



DÉCHETS D'EMBALLAGES

Chiffres clés

▷ **63 562**

*tonnes collectées au Luxembourg
soit 98,48 kg/habitant/an*

▷ **71 167**

tonnes recyclées et valorisées

▷ **13 224**

*tonnes collectées grâce au sac bleu
Valorlux soit 20,49 kg/habitant/an*

▷ **645 397**

*habitants participent à la collecte
des sacs bleus*

SYSTÈMES DE COLLECTE ET SOUTIEN FINANCIER

Collecte en porte-à-porte (sacs bleus)

En vue d'atteindre les taux de valorisation et de recyclage imposés par le législateur, Valorlux s'appuie sur les scénarios de collecte suivants :

- la collecte en porte-à-porte (sacs bleus)
- la RE-Box
- le soutien financier
- les parcs de recyclage

Au 1^{er} janvier 2022, les 102 communes du pays, soit 645 397 habitants, participaient à la collecte des sacs bleus Valorlux.

De plus, la collecte se fait dans les entreprises, dans les établissements scolaires et dans les campings au Luxembourg.

La collecte en mélange des bouteilles, flacons, pots, barquettes et films en plastique, emballages métalliques et cartons à boisson via les sacs bleus est organisée par et aux frais de Valorlux. Les sacs sont enlevés tous les 15 jours et sont déposés au centre de tri Hein Déchets à Bech-Kleinmacher (Luxembourg) où leur contenu est séparé en différentes fractions qui sont ensuite acheminées vers des recycleurs au Luxembourg, en Allemagne, en Belgique, en France ou aux Pays-Bas suivant les types de matériaux.

En 2022, 13 224 tonnes de déchets d'emballages ont été collectés grâce au sac bleu Valorlux, soit 20,49 kg/habitant/an.



➤ RE-Box

Les 14 stations de collecte RE-Box présentes sur 13 parkings de supermarchés à travers le pays permettent aux consommateurs de déposer des emballages en plastique tels que des films, sachets, pots, gobelets et barquettes.

En 2022, 16,63 tonnes de déchets d'emballages ont été collectés dans les RE-Box.



➤ Soutien financier

Valorlux soutient financièrement, sur tout le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, les collectes de déchets d'emballages, comme la collecte en porte-à-porte du papier/carton, organisées par les administrations, syndicats et associations de communes. Ce type de collaboration consiste à verser un forfait pour chaque tonne d'emballages remise à des recycleurs agréés.

Valorlux soutient également financièrement le recyclage des emballages commerciaux qui sont les emballages de groupage et de transport qui accompagnent les produits de magasins distributeurs destinés aux ménages.

La totalité des communes du Grand-Duché de Luxembourg (102) bénéficie du soutien financier.

En 2022, Valorlux a soutenu financièrement la collecte de 39 058 tonnes (60,51 kg/hab/an) de déchets d'emballages.

Le soutien pour les déchets d'emballages commerciaux couvre également tout le Grand-Duché de Luxembourg pour les magasins distributeurs sous contrat.

Dans ce cadre, Valorlux entend récompenser, moyennant une rétribution, les distributeurs luxembourgeois pour leurs efforts consentis dans les domaines du tri et du recyclage des déchets d'emballages commerciaux.

En 2022, Valorlux a soutenu financièrement le recyclage de 11 613 tonnes d'emballages commerciaux, ce qui représente 17,99 kg/hab/an.

➤ Tarifs du soutien financier 2022

Les tarifs pour le soutien financier sont revus et validés annuellement par la commission de Suivi multipartite et tiennent compte des coûts moyens de la collecte, du tri et du recyclage pour chaque type d'emballage. Les tarifs sont forfaitaires et indépendants du système de collecte utilisé (conteneurs/bulles, porte-à-porte, parcs de recyclage).

MATÉRIAUX D'EMBALLAGES	TARIF HTVA (EURO/TONNE)
Verre creux (bouteilles/bocaux)	24,19
Papier/carton (caisses/boîtes)*	35,62
Métaux (fer blanc/aluminium)	
Matières en plastique (bouteilles/films/pots de yaourt/mousse en PS)	123,12
Cartons à boisson	

* En ce qui concerne la collecte mélangée du papier/carton, 35,11 % en poids de la quantité sont à considérer comme déchets d'emballages ménagers. Pour ce qui est de la collecte sélective du carton dans les parcs de recyclage, 56,91 % en poids de la quantité sont à considérer comme d'origine ménagère.

➤ Parcs de recyclage

La collecte des déchets d'emballages via les parcs de recyclage est régie par le règlement grand-ducal du 11 octobre 2013 sous la définition de la « gestion centralisée ». Ce système permet à Valorlux de prendre en charge des déchets d'emballages à partir d'un point de collecte par apport volontaire en vue de les soumettre au recyclage.

Dans ce cadre, Valorlux intervient au niveau opérationnel dans les parcs de recyclage pour certains déchets collectés. Valorlux prend ainsi en charge le transport, le conditionnement centralisé des déchets d'emballages provenant des différents parcs à conteneurs participants et garantit un recyclage de ces matériaux.

Les emballages concernés par cette collecte sont les emballages en plastique (bouteilles en PET, flacons et bouteilles en PEHD, films en polyéthylène, récipients en polypropylène et en polystyrène, polystyrène expansé), les boîtes et autres emballages métalliques, les cartons à boisson, les Éco-sacs et le verre creux.

En 2022, le poids des déchets d'emballages collectés dans les parcs de recyclage s'élevait à 3 522 tonnes soit 5,45 kg/habitant/an.



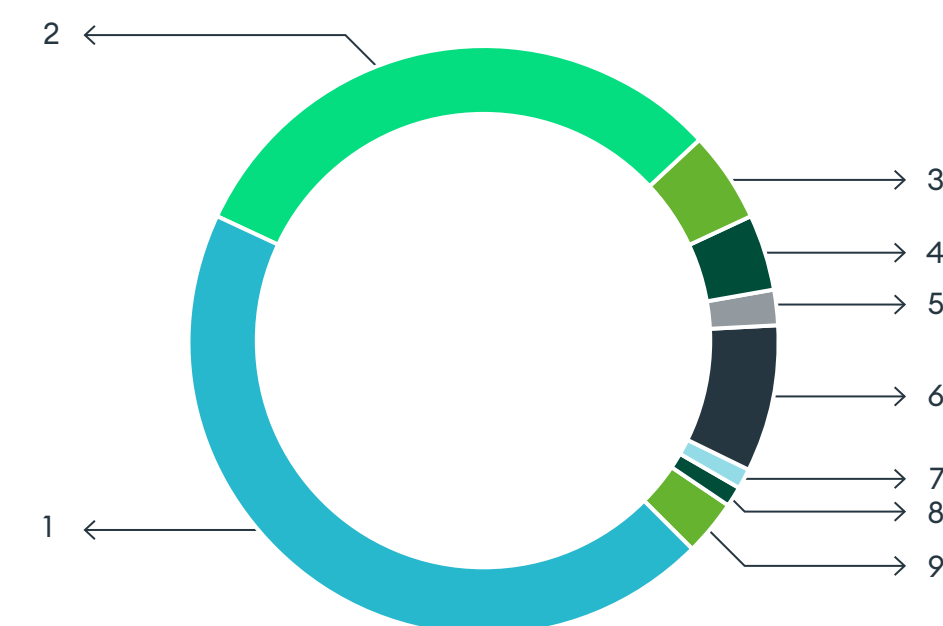
➤ Taux de recyclage et de valorisation 2022

MATÉRIAUX	Déclarations en tonnes			Quantités recyclées en tonnes (entrée recyclage)		Quantités recyclées en tonnes (sortie recyclage)		Recyclage/valorisation en %				
	Emballages ménagers ¹	Emballages assimilés ²	Total	Sacs bleus	Soutien financier	Conteneurs bulles, porte-à-porte et parcs de recyclage	Emballages assimilés ²	Total	Taux matière	Total Valorlux	Min. légal	
Verre	36.725		36.725		1.790	23.693		25.484	95,00 %	24.210	65,92 %	60
Papier/carton	13.072	11.240	24.311		10.878		10.208	21.086	79,20 %	16.700	68,69 %	60
Plastique	13.331	1.622	14.953	7.260	28	454	755	8.497	88,50 %	7.520	50,29 %	22,5
Métal	4.591		4.591	1.992	2.074	40		4.106	72,40 %	2.973	64,74 %	50
Bois	137	666	802				649	649	100,00 %	649	80,92 %	15
Cartons à boisson	1.142		1.142	1.188		17		1.206	66,70 %	804	70,45 %	-
Autres	414		414									-
Barquettes valorisées	-	-	-	755		82		837				-
Résidus de tri valorisés	-	-	-	1.885				1.885				-
Total déclarations	69.411	13.528	82.939									
Total recyclage				10.441	14.770	24.205	11.613	61.028		52.856	63,73 %	60
Total valorisation				13.080	14.770	24.287	11.613	63.750		71.922	86,72 %	65

¹ Emballages ménagers : déchets d'emballages provenant de l'activité normale des ménages

² Emballages assimilés : emballages de groupage et de transport qui accompagnent les produits de magasins distributeurs destinés aux ménages

➤ Répartition des fractions recyclées



Matériaux	Poids (t)	Répartition
1 Verre	24.209	44 %
2 Papier/carton	16.700	31 %
3 Métal	2.973	5 %
4 Plastique PET	2.273,1	4 %
5 Plastique PEHD	1.026	2 %
6 Autres plastiques	4.220,9	8 %
7 Carton à boisson	804	1 %
8 Emballages bois	649	1 %
9 Résidus de tri	1.885	3 %

➤ Destination des matériaux collectés

Les matériaux collectés et triés au Luxembourg sont acheminés vers des recycleurs agréés en Europe, à savoir au Luxembourg, en Allemagne, en Belgique, en France ou aux Pays-Bas en fonction du type de matériau.



MATÉRIAUX	POIDS (T)	DESTINATION
Plastique	2.065,14	AGR_DAR GmbH, Herten (D)
	18,64	Broeckx Plastic Recycling B.V., Esbeek (NL)
	31,38	Claraplast, Wilrijk (B)
	39,05	Dimaplast, Somain (F)
	39,58	EU Rec, Hermeskeil (D)
	23,00	Freudenberg, Colmar (F)
	32,90	Hüntelmann Kunststoffe GmbH, Niederlangen (D)
	41,28	Karl Bach Kunststoff GmbH, Biedenkopf (D)
	24,00	KTP Packing Solutions, Bous (D)
	23,32	Kunststoffrecycling Grünstadt, Grünstadt (D)
	71,27	Lamesch Expl. S.A., Bettembourg (L)
	91,22	Pakufol Folienprodukte GmbH, Siegelsbach (D)
	110,10	Paprec France Plastiques Recyclage, Limay (F)
	1.570,08	Paprec Plastics 71, La Loyère (F)
	96,58	Peute Recycling, Dordrecht (NL)
	37,62	RDB Plastics GmbH, Duisburg (D)
	99,02	RE Plano, Duisburg (D)
1.724,97	Serveco GmbH, Merzig (D)	
24,60	Soprema, Tongeren (B)	
30,98	SRH Kunststoffe, Plauen (D)	
10,82	Styrocom, Schwebheim (D)	
24,80	Transplast Engineering, Sorcy Saint Martin (F)	
122,84	Vogt Plastics GmbH, Premnitz (D)	
1.200,36	Wellmann, Verdun (F)	
161,12	Wilken Plastikrecycling, Haren (D)	
Métal	29,58	Ecore Belgium, Aubange (B)
	1.311,28	ESKA, Woippy (F)
	680,80	HKS Belgium N.V., Geel (B)
	10,12	Nouveaux établissements Liébaert, Senningerberg (L)
Cartons à boisson	1.205,68	Papierfabrik Niederauer Mühle GmbH, Kreuzau (D)
Verre	23.693,00	Sibelco, Saint-Menge (F)
Résidus de tri	15,60	Bas Van Den Ende, Hoek van Holland (NL)
	1.951,25	Lamesch Expl. S.A., Bettembourg (L)
Quantité exportée et recyclée (exportation gérée par Valorlux)	34.563,74	

Actions de prévention
ET DE SENSIBILISATION AU TRI

4



ACTIONS DE PRÉVENTION

Chiffres clés

▷ **1,5**

milliard de sacs en plastique à usage unique épargnés grâce à l'Éco-sac depuis 2004, soit 10 294 tonnes de plastique ou 22 895 236 litres de pétrole

▷ **74,8 %**

des consommateurs au Luxembourg utilisent des sacs réutilisables lors de leurs achats

▷ **4,3 %**

En 2022, 4,3 % des clients ayant emballé eux-mêmes des fruits et légumes ont utilisé des systèmes d'emballages réutilisables

ÉCO-SACS

Afin d'éviter autant que possible le recours aux sacs de caisse jetables, et afin d'encourager le consommateur à privilégier les sacs réutilisables pour épargner nos ressources naturelles, Valorlux a lancé en 2004 le projet « Éco-sac » en étroite collaboration avec l'Administration de l'environnement et la clc (devenu Luxembourg Confederation). Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un accord environnemental conclu entre le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et Valorlux.

Depuis son introduction sur le marché luxembourgeois en 2004, le sac réutilisable « Éco-sac » a permis d'économiser 1,5 milliard de sacs en plastique à usage unique, contribuant ainsi à une économie de 10 294 tonnes de plastique soit l'équivalent de 22 895 236 litres de pétrole.

Le taux d'utilisation des sacs réutilisables par les consommateurs du Luxembourg est quant à lui estimé à 74,8 %.



SUPERBAG®

➤ Superbag®, le sac réutilisable pour fruits et légumes

Avec l'objectif d'inciter les consommateurs à utiliser des sacs de courses réutilisables plutôt que des sacs à usage unique, Valorlux, en collaboration avec la clc (devenu Luxembourg Confederation), l'Administration de l'environnement et plusieurs enseignes de la grande distribution au Luxembourg, met à disposition des consommateurs le Superbag®, un sac réutilisable pour fruits et légumes.

Ce sac réutilisable est disponible auprès d'une vingtaine d'enseignes partenaires et est échangeable gratuitement sur le principe du « un pour un » au sein des magasins partenaires.

L'initiative, qui contribue à la réduction de l'utilisation des sacs en plastique à usage unique, répond également aux attentes de consommateurs de plus en plus soucieux de l'environnement qui sont prêts à contribuer au développement durable à leur échelle.

Lors d'un contrôle de succès en 2022, 4,3 % des clients ayant acheté des fruits et légumes en vrac ont utilisé des systèmes d'emballages réutilisables.



LE BON GESTE

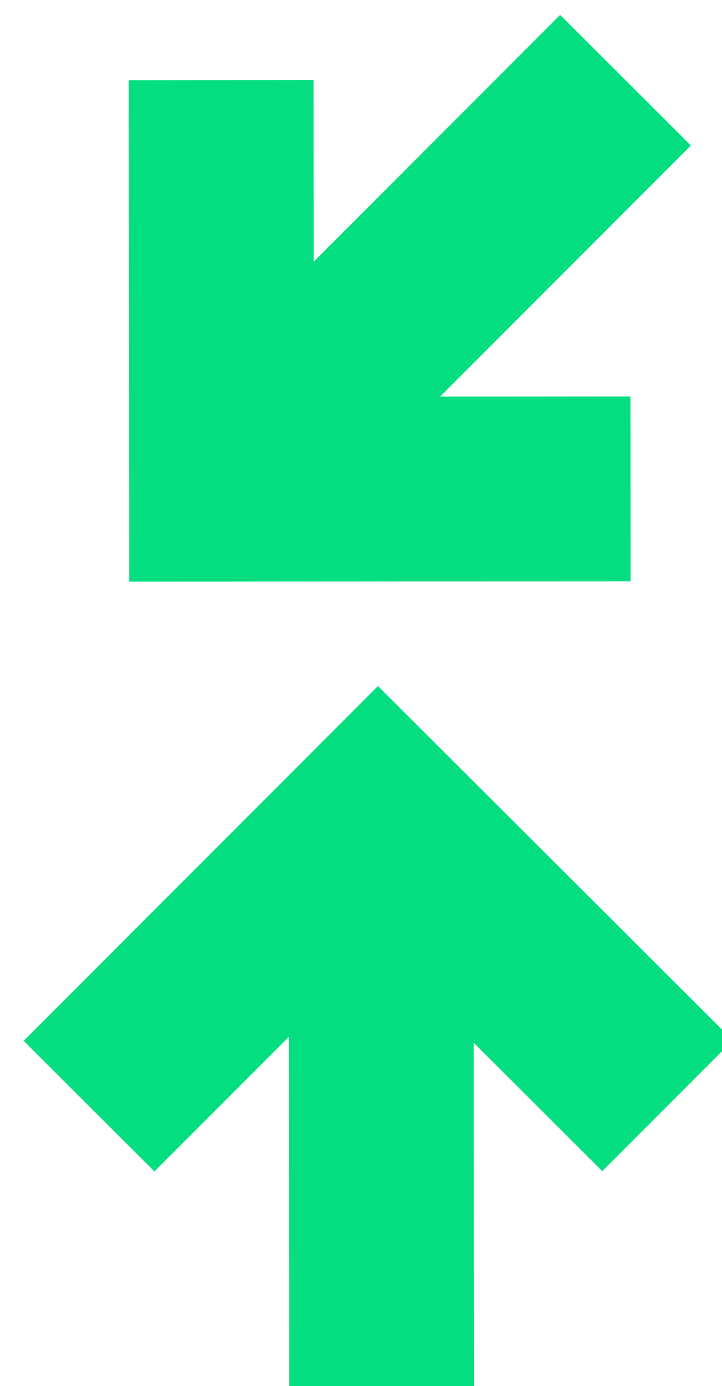
➤ « Le bon geste » contre les déchets sauvages

Selon l'Administration de l'environnement, le coût annuel de nettoyage effectué le long des routes étatiques par l'Administration des ponts et chaussées s'élève à 1,2 million d'euros au Luxembourg.

Afin de sensibiliser les citoyens à la problématique des déchets sauvages (*littering*), Valorlux a lancé en 2022 la campagne « Le bon geste » sur les réseaux sociaux. Cette campagne aux couleurs vives et au ton positif et non culpabilisant, a pour objectif d'éclairer le grand public sur la question du *littering* et de l'inciter à ne pas jeter ses déchets dans la nature.



À propos DE VALORLUX



Valorlux a.s.b.l. a été constituée le 2 octobre 1995, conformément à la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif, à l'initiative d'un conseil de sociétés commerciales et associations actives dans le secteur commercial au Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social de Valorlux est établi au 1, boulevard du Jazz, L-4370 Esch-sur-Alzette. Valorlux a pour objectif de promouvoir, coordonner et soutenir financièrement la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets d'emballages au Grand-Duché de Luxembourg.

Valorlux est membre d'EXPRA (Extended Producer Responsibility Alliance) qui regroupe les organisations à but non lucratif de prise en charge de la responsabilité étendue du producteur relative aux emballages par les entreprises concernées. Valorlux est également membre de PRO EUROPE (Packaging Recovery Organisation Europe) qui regroupe l'ensemble des systèmes nationaux de recyclage et de valorisation des déchets d'emballages qui utilisent le logo Point Vert.

Valorlux est aussi labellisée ESR-Entreprise responsable par l'INDR. Dans ce contexte et afin de renforcer sa démarche durable, Valorlux propose depuis 2020 un service d'accompagnement à ses membres qui vise la mise sur le marché d'emballages circulaires.

www.valorlux.lu

 **BE**
 **THE**
 **CHANGE**